

L2 APAS – S4
FPS404BM : Prévention des risques liés à l'activité physique

Champ d'enseignement (cochez le/les champ(s) d'enseignement relatif à l'enseignement)

CMP	SHS	PHY	BMC	APS	OUT	LAN	APA	ENS	MNG	ERG
							X			

Année et semestre d'étude (cochez l'année et le semestre relatifs à l'enseignement)

Licence 1 TC		Licence 2 TC		Licence 2 EM		Licence 3 EM PCL		Licence 3 EM PE			Licence 3 APAS			Licence 3 ESPM			Licence 3 MS			Licence 3 GDOSSL	
S1	S2	S3	S4	S5	S6	S5	S6	S4	S5	S6	S4	S5	S6	S4	S5	S6	S5	S6			
								X													

Nature et volume du cours (renseignez le nombre d'heures ou de semaines de stage relatifs à l'enseignement)

Cours magistral	Travaux dirigés	Travaux Pratiques	Travail Perso. Etudiant	Stage
2 h	4 h	h	h	semaines

Objectifs de l'enseignement (précisez en quelques lignes les notions abordées, les connaissances et/ou compétences visées par l'enseignement)

Sensibiliser les étudiants à l'importance de devenir acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son futur milieu professionnel.
Présenter les enjeux de la santé au travail, le partage des responsabilités lors d'accidents ou de maladie professionnelles. Engager les étudiants dans une démarche ergonomique participative :

- Améliorer les conditions de travail et prévenir les TMS : Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs
- Adopter des gestes et postures sécuritaires : Acquérir les principes de base de sécurité et d'économie d'effort pour la manipulation de charges / manutention et de gestes et postures au travail.

Mots-clés

Santé au travail, ergonomie, prévention, accidents du travail, maladie professionnelle

Positionnement du cours dans le diplôme. Contextualisez ce cours par rapport aux cours du même champ dans les années antérieures et/ou ultérieures du diplôme

En L2 STAPS, au S4, les étudiants découvrent leur futur milieu professionnel et conduisent leurs premières interventions pédagogiques. Le positionnement de ce cours en début de cursus APAS permet de sensibiliser les étudiants aux risques encourus dans certaines situations de travail et leur permet donc de réinvestir ces connaissances (législation, accidentologie, anatomie...) et compétences (repérer les situations à risque et appliquer des techniques de manutention sécuritaires) dans le cadre de leur stage et des différentes interventions

Modalités d'évaluation envisagées :

Note de contrôle continu (CCI) sur une démonstration en temps réel d'une ou plusieurs techniques de manutention et sur un QCM réalisé en TD.

Plan de cours :

CM : Présentation de la prévention des risques liés à l'activité physique

- 1) Objectifs, enjeux et responsabilités
- 2) Définitions et chiffres
- 3) Une démarche proactive
- 4) Causes et dommages
- 5) Analyser une situation de travail et proposer des améliorations

TD1 et TD2 : Présentation des risques professionnels spécifiques et techniques de manutention et postures sécuritaires

Bibliographie indicative :